

Déclaration liminaire au comité technique local du 10/06/2015.

Monsieur Le Président,

Au cours du précédent CTL, nous avons demandé un CTL conjoint pour présenter et voter sur la mise en place de l'expérimentation PRS-DIRCOFI. Vous n'avez pas respecté votre parole.

Quant aux documents de travail, nous serons provocateurs comme M. TOUZET qui insistait sur le fait que dans «conditions de vie au travail», il y a surtout «travail», mais dans «documents de travail», il y a aussi «documents» et nous déplorons que les documents fournis par l'administration ne soient pas à la hauteur des attentes des représentants des personnels.

A priori, les instances nationales ne sont pas saisies de l'expérimentation menée dans le 54 qui devrait être présentée au CTR du 29 juin 2015. Cela nous rappelle la précipitation qui a prévalu pour la mise en place des nouveaux horaires ou du pressé PCRFP.

Le seul document de travail en support à l'ordre du jour n'apporte aucune réponse à :

- L'évaluation de la charge de travail.

Force est de constater que vous n'apportez aucun élément chiffré en terme de nombre de dossiers. Faut-il vous rappeler que le PRS n'avait au départ pour seule et unique mission que le recouvrement forcé des créances complexes. Quid de la sacro-sainte distinction opérée entre les ordonnateurs et les comptables.

- La mise à disposition des moyens humains.

Aucun transfert de charges n'est donné pour ce PRS dédié, ce qui laisse supposer qu'aucun transfert de personnel n'est prévu. Depuis le 01/09/2014, au sein du PRS a été créée une cellule départementale dédiée aux procédures collectives. Cette nouvelle cellule a pour fonction de gérer les nouvelles procédures collectives du département et de recevoir progressivement les stocks des procédures de tous les SIE du département. Nous émettons les plus grandes réserves sur l'organisation du travail au sein du PRS et corrélativement sur les conditions de travail des collègues de ce service, au bord de la rupture.

- Les besoins en formation

De quelle formation s'agit-il ? En l'absence d'une formation digne de ce nom, la charge de travail va-t-elle reposer sur le seul référent CFIR de la DIRCOFI ? Par ailleurs, vous nous précisez que deux autres Dircofi entrent dans l'expérimentation. Peut-on encore parler d'expérimentation dans la mesure où toute la moitié Est du territoire est concernée ? Pour Solidaires Finances Publiques, cela s'apparente davantage à une généralisation qui ne dit pas son nom ! Nous sommes bien dans l'application pure et simple de la Démarche Stratégique qui organise le repli du service public, la réduction du nombre de services, leur concentration, leur régionalisation ou inter-régionalisation, voire leur dématérialisation. Autant d'exemples du recul du service public, alors que les besoins sociaux et économiques ne cessent pour leur part de croître.

Nous aurions pu dire, Messieurs les Co-présidents, pouvez-vous encore affirmer que la DGFIP fait réellement partie de vos préoccupations ?

Nous en doutons dans la mesure où le quotidien des agents de DGFIP est le suivant :

- suppressions d'emplois,
- suppressions d'implantations,
- gel du point d'indice,
- baisse des promotions,
- délitement et perte de sens et de contenu de nos missions et donc amputation de celles-ci,
- conditions de travail qui se dégradent inexorablement dans toutes les directions des ministères économiques et financiers.

Les agents font face à un véritable rouleau compresseur remettant en cause leur capacité à être au service de l'ensemble des citoyens, pour se retrouver bien malgré eux au service des seules entreprises. Rien ne vient donc véritablement renforcer l'efficacité de la qualité des missions de la DGFIP. Au-delà de la sempiternelle, mais légitime question des moyens humains et budgétaires, rien ne vient modifier le mode de management pour apporter un soutien technique et alléger la pression statistique.

Au travers de la Démarche Stratégique, la mission de recouvrement se trouve prise dans un nouveau mouvement de concentration avec une recherche accélérée d'économies d'échelle (emplois, implantations géographiques). Cette expérimentation vise à étendre les compétences du seul PRS et à concentrer ainsi le recouvrement des créances issues de la DIRCOFI. Pour Solidaires Finances Publiques, il s'agit de la mise en place d'une régionalisation du recouvrement du CFE, dans la mesure où la DIRCOFI EST, qui couvre 14 départements, verra ses créances dépendre d'un seul PRS dédié basé à NANCY, au lieu des 14 PRS existants jusqu'alors.

Solidaires Finances Publiques appelle l'ensemble des collègues de la DGFIP à refuser les réformes présentées comme une fatalité. D'autres choix sont possibles.

Au moins, on ne pourra pas dire qu'il ne se passe rien au niveau des Services Publics d'État. Au vu de tous les travaux engagés, avec des délais plus ou moins rapides voire délirants, les plus libéraux des chroniqueurs sont ravalés au rang de fieffés menteurs quand ils annoncent «qu'on ne réforme jamais rien dans cette pauvre France immobile et sclérosée». Immobile ? S'agissant de l'État, ils sont bien mal renseignés. Bien au contraire, comme en témoigne la liste de toutes les réjouissances qui s'annoncent, il y a énormément de choses qui bougent. Reste à savoir si c'est dans le bon sens en terme d'action publique.

L'affaire pourrait passer pour un invraisemblable fouillis, dont on ne voit pas trop la cohérence ou l'articulation générale. Et pourtant... Une mise en perspective s'impose. Tout d'abord, parce que les agents sont lassés de voir tomber de nouvelles réformes dont l'une chasse l'autre dans des délais très courts. Le sentiment de découragement est plus que compréhensible (et devrait d'ailleurs être pris en compte par l'État employeur!).

Par ailleurs, ces réformes/restructurations/réorganisations, toujours frappées du sceau du «modernisme» à tout crin, ne portent guère en elles de perspectives porteuses (l'arrière-plan budgétaire y est omniprésent). Elles sont presque systématiquement destructurantes en termes de conditions de travail. Néanmoins, si on prend un peu de recul, on observe que les divers éléments et projets s'emboîtent parfaitement. Si les choses se mettent effectivement en place, c'est une nouvelle forme d'État qui apparaît. Son organisation, ses canaux et ses principes ne seront plus les mêmes que ceux que nous connaissons à ce jour.

L'administration se refuse à en donner le sens général.

Nous constatons qu'un CTL conjoint DIRCOFI-EST et DDFIP54 n'a pas été convoqué, que le projet n'est pas soumis à avis concrétisé par un vote des représentants du personnel, qu'aucun avis en amont n'a été fourni par le CHSCT.

En conséquence, les représentants de Solidaires Finances Publiques considèrent que les conditions d'un dialogue social de qualité ne sont pas réunies. De ce fait, nous avons décidé, à force de n'être ni écoutés, ni entendus de nous taire.

Nous ne sommes pas de simples auditeurs d'une chambre d'enregistrement pour entendre votre petite musique, berceuse qui nous ballade, sur l'air de celle des gens heureux.

Et nous finirons sur cette citation d'Herbert Von Karajan.

«L'art de diriger consiste à savoir abandonner la baguette, pour ne pas gêner l'orchestre.»